

Perfectionnez votre orthographe
Organisez vos idées
Optimisez vos écrits

Grâce au CPF

(Compte Personnel de Formation)



**ADIEU LES FAUTES
D'ORTHOGRAPHE**

Le CPF c'est quoi ?

Le Compte Personnel de Formation c'est l'ancien DIF, droit individuel à la formation. Il finance des formations pour les salariés.

Le CPF c'est pour qui ?

Tous les salariés qui ont acquis des droits (à partir de 16 ans).

Les conditions pour en profiter

1 Créer son compte formation sur le site www.moncompteformation.gouv.fr

2 Créer un dossier de formation



La démarche peut rester **confidentielle** si la formation se déroule hors temps de travail. Elle peut aussi se faire sur le temps de travail en accord avec l'employeur.

Formations éligibles avec le Certificat Voltaire.



Code CPF région : 183 539 et le code CPF national COPANEF : 221 605.

Les formations Passer'L

Les formations éligibles au CPF :

- Perfectionner et certifier son orthographe
- Optimiser ses écrits
- Organiser ses idées et écrire sans fautes

Retrouvez les dates de formations sur notre site



Formations sur mesure et accessibles à tous.

Retrouvez confiance en vos écrits en 2 ou 3 jours.



Démarche d'apprentissage différente.

Méthode simple, concrète et efficace.



Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches et une procédure est disponible sur notre site www.passerl.com

Contactez-nous

06 67 30 97 85
gaudin.line@passerl.com
www.passerl.com

